

221C1351
FR0004188670-OP015-AS09

9 juin 2021

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

TARKETT S.A.

(Euronext Paris)

Le 8 juin 2021, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société TARKETT, déposée par Banque BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Rothschild Martin Maurel et Société Générale¹, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Tarkett Participation (cf. D&I 221C1327 du 8 juin 2021).

La note d'information de la société Tarkett Participation (visa n°21-208 en date du 8 juin 2021) et la note en réponse de la société TARKETT (visa n°21-209 en date du 8 juin 2021) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **10 juin** au **9 juillet 2021** inclus².

Exane se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Tarkett Participation, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix de 20 € par action visant la totalité des actions Tarkett Participation non détenues par l'initiateur.

Une procédure semi-centralisée par Euronext Paris est également mise en place afin de permettre la prise en charge par l'initiateur des frais de courtage des actionnaires vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seules BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Société Générale garantissent la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.

² L'offre étant ouverte aux actionnaires américains, celle-ci sera ouverte pendant une période de 22 jours de bourse conformément à la réglementation applicable.